

■ **Paroz-Optic SA**, succursale à Versoix, CH-660-1573997-3, exploitation d'un commerce de lunetterie, etc. entreprise ayant son siège à Nyon (FOSC du 30.03.2005, p. 9/2767672). Nouvelle raison sociale du siège principal: Vista Nyon SA. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **Vista Nyon SA**. Les pouvoirs de Paroz François sont radiés.
Journal no 1533 du 31.01.2008
(04326156 / CH-660.1.573.997-3)